Communiqué de presse

Nantes, le 08/02/2016

Le Grand Port Maritime de Nantes St-Nazaire ignoré par l'Etat

Les représentants de la place portuaire de Nantes St-Nazaire déplorent la décision de l'Etat, qui, de toute évidence, au travers de sa stratégie maritime, ignore le Grand Port Maritime de Nantes St-Nazaire, pourtant 1er port de la façade atlantique.

Incompréhension face à une décision qui néglige la façade atlantique

Au moment de la discussion parlementaire de la Loi pour la croissance bleue qui fait suite aux travaux de la commission présidée par le Député Arnaud Leroy, le gouvernement annonce sa volonté d'améliorer la compétitivité de trois ports français. En effet, l'Etat confie à des parlementaires les missions d'étudier de développement des ports du Havre, de Dunkerque et de Marseille, cités comme « les principales portes d'entrée maritimes internationales du pays ». Une volonté politique qui fait fi du Port de Nantes Saint-Nazaire, pourtant **quatrième Grand Port Maritime de France et 1er port de la façade atlantique**.
L'Union Maritime Nantes-Ports, la CCI Nantes St-Nazaire et le 1er collège du Conseil de développement du Grand port maritime expriment leur incompréhension vis-à-vis de cette décision, qui illustre une nouvelle fois le désintérêt de l'Etat pour ce complexe portuaire, lequel représente **25 000 emplois directs et induits dans sa zone d'influence**.

Le Port de Nantes Saint Nazaire, résolument tourné vers l'international

Le plan stratégique 2015-2019 du le Grand Port Maritime de Nantes St-Nazaire affiche la volonté de conforter les trafics existants, énergétiques, agro-alimentaire, conteneurs, et de développer les activités liées aux énergies marines renouvelables, et les autoroutes maritimes dans le cadre du traité Franco Espagnol pour faciliter le report modal.

La façade atlantique veut et doit être une porte d'entrée maritime performante au même titre que les autres façades choisies par le Ministre Vidalies.

« *Nous demandons à tous les élus du territoire de nous aider à nous faire entendre du Gouvernement, afin que ce dernier respecte l'engagement de l'Etat vis à vis du GPM de Nantes Saint-Nazaire* ».

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr